

Référence	Version	Date d'application	Date de révision
MOD 002 contester le montant des charges de copropriété	2	17/11/2020	14/03/2023

Objet des principales modifications	Rédaction	Validation	Approbation juridique
Mise à jour de la lettre	DUGUY	Le courtier	--

Tous les textes qui sont entourés de crochets « [...] » sont à compléter, par vous.

Si vous le souhaitez en format Word, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au : 09 72 10 23 53 ou par mail : lea@leclubdesproprietaires.com

[Nom Expéditeur]
[Adresse1]
[Code Postal] [VILLE]

[Nom Destinataire]
[Adresse Destinataire]
[Code Postal] [VILLE]

[Lieu], le [Date]

Lettre recommandée AR

Objet : contestation des charges de copropriété

Madame, Monsieur,

Je suis propriétaire d'un appartement situé **[Précisez l'adresse]** dont vous êtes le syndic.

Vous m'avez adressé, le **[Date]** le décompte et le montant des charges de copropriété à régler.

Je suis étonné de la somme que vous me demandez. En effet, mon lot ne représente que [précisez la part] de l'immeuble. Or, vous me demandez la somme de [précisez le montant] pour le paiement de travaux dont le montant s'élève à [précisez].

Je vous rappelle que selon la loi du 10 juillet 1965, le montant des charges, payées par chacun des copropriétaires, est proportionnel à la valeur de son lot.

Je vous demande donc de bien vouloir revoir vos calculs et m'adresser la nouvelle facture dont je dois m'acquitter.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Signature